

A propos du Chevalier de la Barre

Le Chevalier de La Barre était un jeune noble désargenté de la région picarde. Il n'était ni philosophe, ni révolutionnaire, ni anticlérical. Il ne trempait dans aucune intrigue politique. Il était sans doute espiègle mais pas bien méchant. C'était simplement un jeune homme de son temps comme tous les jeunes gens de tous les temps. Quelques blasphèmes difficilement vérifiables lui valurent le 1^{er} Juillet 1766, la torture et le bûcher en place d'Abbeville.

Sous l'Ancien Régime, une insulte faite à Dieu était passible de peine de mort. Briser une hostie, chanter des chansons paillardes, avoir de vilaines lectures était suffisant pour être condamné et passer de vie à trépas.

Au moment de son arrestation, le Chevalier de la Barre était en possession d'un ouvrage mis à l'index par l'Eglise : le dictionnaire philosophique portatif de Monsieur de Voltaire. Alors à défaut de pouvoir brûler l'auteur de cet ouvrage impie, les autorités décidèrent de brûler et le livre et son lecteur.

L'histoire du Chevalier de la Barre se confond avec celle de la lutte pour la liberté de pensée. Leurs routes se croisent régulièrement à travers les siècles tant les promoteurs de la Laïcité ont fait du martyr du Chevalier, le porte-étendard de leur cause.

De 1766 à nos jours, de nombreuses personnalités ont salué la mémoire du Chevalier de la Barre. Nombreux sont ceux qui ont lutté pour sa réhabilitation et pour l'obtention de la séparation des églises et de l'état. Ce film leur rend également hommage.

Le concept du film « Les 3 Vies du Chevalier », est de faire apprécier au public, combien la laïcité est une vertu cardinale de la République ; un enjeu capital pour la démocratie.



AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE, LE PRIX DE L'INITIATIVE LAÏQUE RÉCOMPENSE « LES TROIS VIES DU CHEVALIER »



© Didier Depointer / MAIF

Christian Ponsolle, Administrateur Délégué à la Direction Générale MAIF, Sif Ourabah, Directeur de la Communication MGEN, Dominique Dattola, Réalisateur du film lauréat, Patrick Umhauer, Délégué national CASDEN.

La CASDEN, la MGEN et la MAIF ont remis le 9^e Prix de l'initiative laïque passée/présente au film documentaire « Les Trois Vies du Chevalier », réalisé par Dominique Dattola et produit par l'association Azoth Studio. Treize années de travail, plus de 100 collaborateurs bénévoles, près de 120 heures de rushes... Ce documentaire apporte un éclairage sur l'évolution de la liberté de conscience depuis l'Ancien Régime jusqu'à la séparation des Églises et de l'État en suivant les rebondissements de l'affaire du Chevalier de La Barre, jugé et exécuté en 1766. L'objectif de ce film est de faire apprécier au grand public combien la laïcité est une vertu vivante et moderne, à la base de la cohésion sociale de notre République. Le Prix de l'initiative laïque distingue des initiatives ou des actions témoignant d'une « défense et illustration » dans le passé comme dans le présent, des valeurs humanistes de laïcité et de tolérance, attachées à l'esprit de la loi de 1905. Il est traditionnellement attribué pendant les Rendez-vous de l'Histoire, à Blois, qui, cette année, étaient centrés sur le thème de la guerre.

Extraits du dossier de presse et du bulletin CASDEN novembre 2013